

Matricule 733

Autor(en): **Gygax, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **16 (1986)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

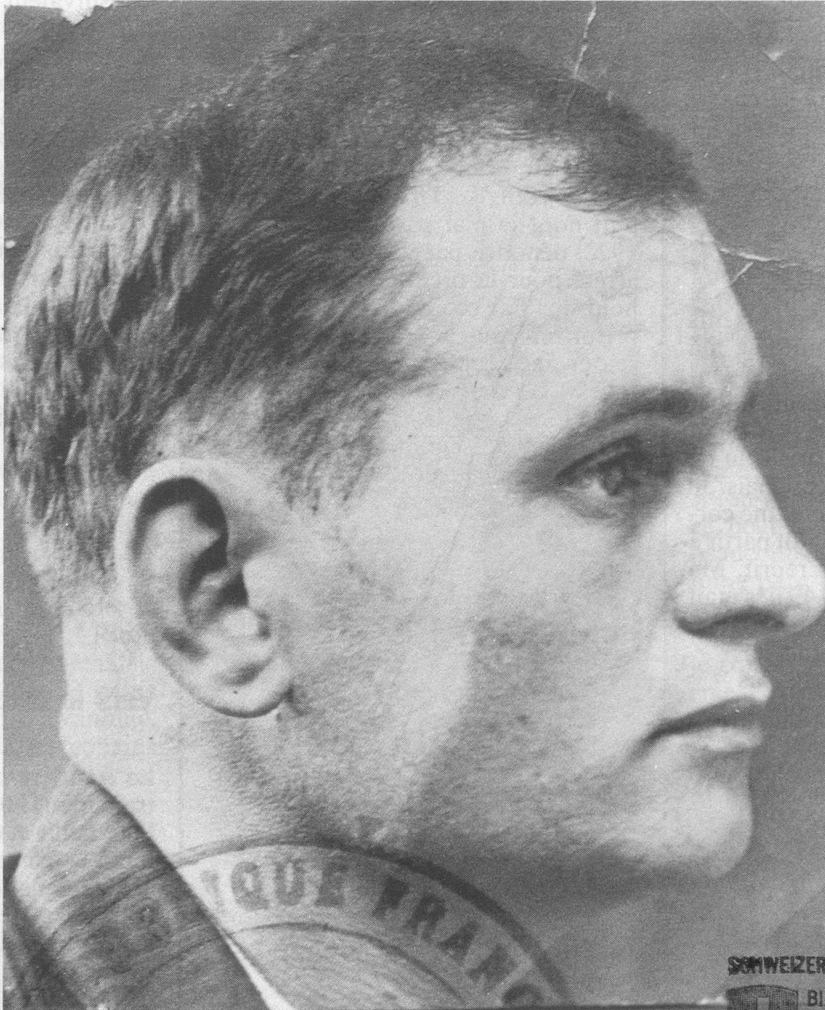
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MATRICULE 733

MA
Pg 12702

En cette foi
je veux vivre
et mourir

FRANÇOIS VILLON



— A Riom,

j'étais

le **MATRICULE 733...**

Théophile Badoual. Un nom qui cla- que comme un drapeau dans le vent. Le nom d'un homme hors du commun rencontré pour la première fois il y a huit ans. Il avait 73 ans. Il en a 81 aujourd'hui. Il est toujours le même, costaud, tout en muscles, le regard bleu et l'esprit plus vif que jamais.

Etonnant. Parce qu'il en a vécu des vertes et des pas mûres, Théophile Badoual! Sa vie est un roman fantastique: quelques dizaines d'années de série noire avant l'éclair, l'illumination; avant ce qu'il convient d'appeler une seconde naissance. Au noir de suie a succédé le bleu du ciel. Et depuis quarante ans Théophile, l'ancien caïd du milieu français, est un homme qui a trouvé un équilibre miraculeux, un chemin de lumière, et qui passe son temps, infatigable, à servir son prochain malheureux, malheureux comme il le fut jadis, dans ses prisons.

Il habite Lausanne. Il n'est vraiment libre, réhabilité que depuis vingt-cinq ans. Avant il fut bagnard, condamné à perpétuité pour des délits répétés qui eurent le mérite de ne jamais faire couler le sang. Toutefois, son aventure est de celles qui font frémir. Vilaine jeunesse, brutalités, révoltes, mauvaises fréquentations, prisons, bagne. C'est là que la grâce le toucha. Long et douloureux fut l'escalier qu'il gravit, marche après marche, jusqu'à sa libération et sa réhabilitation. La conversion de Théophile Badoual est exemplaire: elle le conduisit à une vie d'action, utile, bienfaisante. Les aumôniers des prisons font appel à lui. Il sait parler à ceux qui, comme lui jadis, sont empêtrés dans les ténèbres de la détention, de la relégation. Il a inspiré un écrivain et de nombreux journalistes. Si Papillon avait réussi à s'évader dans la nature, Badoual, lui, s'est évadé par l'esprit et par le cœur.

SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZZERA



Voler son pain

Il est né en Bretagne, à Saint-Guëno, le 7 février 1904, cadet de cinq enfants. Son père était maréchal-ferrant-cafetier. Il était alcoolique, brutal. Il battait sa femme qui mourut à 42 ans; il terrorisait la famille. Théophile raconte: «A la maison, l'ambiance était affreuse. Par frousse, nous couchions à la belle étoile. Nous avions faim; notre pain nous devions souvent le voler. Les ravages de l'alcool... Ça abîme le cerveau à l'intérieur et ça mène à la folie. A l'âge de 10 ans, je n'ai plus mis les pieds à l'école. A la mort de ma mère — elle me laisse un très bon souvenir — j'ai été placé chez un tuteur dans un village des environs. C'était un brave boulanger qui a pris soin de moi. Je l'estimais et je le craignais. Je m'étais mis à vagabonder et il me corrigeait. Mon tuteur dut bientôt partir à la guerre et mon père me reprit. Ma mère étant morte en 1914, il s'était remarié. Sa nouvelle femme n'était pas vraiment mauvaise, mais je lui résistais, je ne me laissais pas faire. On me plaça ailleurs où m'attendait un travail vraiment dur pour un gamin: pendant trois ans j'ai transporté des troncs d'arbres destinés aux tranchées. C'est à ce moment-là qu'avec deux copains je me suis mis à voler et à boire. A 16 ans j'ai quitté la Bretagne et je me suis fixé dans la banlieue parisienne, en Seine-et-Marne. A Paris, je me suis tout de suite encanaillé... La suite...»

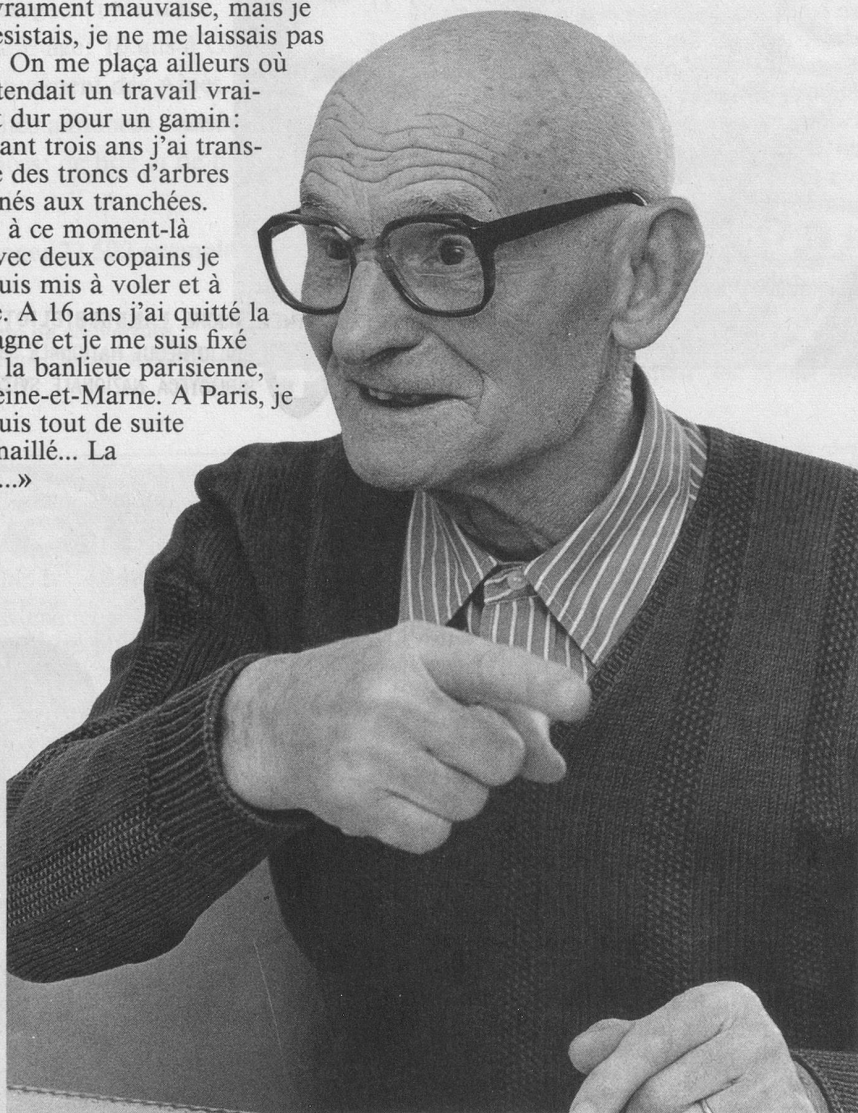
Deux ans plus tard, à 18 ans, Théophile s'engage dans la Marine à Brest. Il y restera trois ans pendant lesquels il fréquentera avec prédilection les bouges du port. C'est alors que commence pour lui le véritable cauchemar: «J'ai vite appris à exploiter les filles; je suis entré dans le milieu. Ma protégée ne gagnant pas suffisamment, je me suis mis à cambrioler. L'argent me filait entre les doigts... Dix années s'écouleront dont je n'ai pas à être fier... En 1928, dénoncé par un copain, j'ai été arrêté pour la première fois pour un hold-up. J'ai écopé dix-huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Je fus enfermé à la Centrale de Poissy. La vie y était tout sauf douce. A cette époque-là, Poissy possédait une salle de discipline. Le sol de cette salle était truffé de bornes fixées en

quinconce. Un détenu marchait en tête. Nous devions le suivre à son rythme. Chaque séance durait vingt minutes. Suivaient quinze minutes de repos sans bouger. Interdiction absolue de prononcer un seul mot. Une boule de pain par jour et quatre quarts d'eau. A Poissy j'ai appris beaucoup de choses, des trucs d'escroquerie. J'ai aussi appris à pleurer. On pense à la famille, à la liberté... Bref, après Poissy, j'ai connu d'autres arrestations. En 1930 je suis venu clandestinement en Suisse. A Porrentruy j'ai pris trois mois de prison et dix ans de bannissement du canton de Berne. Puis je suis revenu en France, Paris, Marseille... nouveaux fric-fracs. Mais la Suisse m'attirait, et avec un copain j'ai préparé un retour dans ce pays, du côté de Genève cette fois-ci...»

Vers la perpétuité

La frontière helvétique se montre intraitable: Théophile est pincé avant de la franchir et est enfermé à Nantua où il fait la connaissance d'un Suisse spécialisé dans les vols à domicile pendant les fêtes populaires. Nouvelle chute: les deux compères se font appréhender au moment où ils essaient de négocier des titres volés. Trois ans de prison. Retour à Poissy. «J'étais devenu un fauve, je me bagarrais souvent, et c'était le cachot. Ma peine subie, j'ai repris le chemin de la Suisse, conscient du fait que les prisons y sont plus humaines qu'ailleurs. Un vol au «rendez-moi» à Porrentruy m'envoie pour trois mois à Thorberg, après quoi je devins forain en France, la Suisse m'ayant expulsé. Je travaillais sur les autos tamponneuses et j'étais très mal payé, d'où de nouveaux vols suivis de condamnations, à Paris notamment. A Rennes je fus condamné à la relégation. Enfermé à Riom, je devins un véritable bagnard.

» A Riom, où j'ai connu Charles Maurras, c'était épouvantable. Quand les Allemands sont arrivés, on crevait de faim. Je ne pesais plus que 46 kilos. Sur 500 détenus, 120 moururent d'inanition la première année. Je suis resté cinq ans dans cet enfer, puis deux ans à la Centrale de Nîmes avant d'être expédié à Saint-Martin-de-Ré d'où je devais embarquer sur *La Martinière* pour la Guyane. Le bateau ne partit



pas pour le bain et je fus libéré, finalement, le 1^{er} janvier 1949, après avoir passé dix-sept années de ma vie en prison. J'avais 45 ans!»

L'ancien bagnard reprend son souffle. Il en est à l'aube de la deuxième grande période de sa vie, celle couleur de ciel. «Dans mes cellules, la souffrance m'avait amené à réfléchir. Une question me taraudait l'esprit: pourquoi étais-je si malheureux? Je me trouvais mille excuses... Il y eut ce que j'appelle le miracle. En prison, j'avais vaguement entendu parler de la Bible. Cela m'avait intéressé sans plus. J'étais bien décidé à ne pas changer, mais je n'oubliais jamais de demander à participer au culte. Devenu bagnard à 30 ans, condamné à perpétuité, j'étais persuadé que ma vie était fichue. Quand on a faim, le cerveau travaille... J'étais désespéré. Un jour j'ai demandé aux Détenus libérés un Nouveau Testament. J'ai lu, mais je n'ai pas très bien compris. Dans mon désarroi je me suis mis à prier. J'ai très vite dû admettre que j'étais coupable. A Riom j'avais pu échanger un paquet de tabac contre une Bible. Peu à peu la haine qui m'habitait s'est évanouie. L'amour est venu, pour les copains d'abord... J'étais fumeur, je leur ai donné mon tabac, ma montre. J'apprenais à aimer et j'étais enfin heureux...»



Réhabilité, un homme heureux aux sports d'hiver.

Désormais j'étais un citoyen à part entière. C'était ma deuxième naissance...»

»Je me suis marié à Lausanne en 1955. J'ai épousé une monitrice de home d'enfants, Geneviève Duperret, une Française 24 ans plus jeune que moi. Le bonheur. Resplendissant. Un bonheur solide sans la moindre ombre. Ce que je fais? Je suis fréquemment appelé à donner des conférences dans des groupes de jeunes. Je me rends dans les prisons où j'explique aux détenus, hommes et femmes, comment je m'en suis sorti. Aux prisonniers je dis qui je suis, ce que j'ai fait, ce que j'ai souffert. Je me raconte, moi et mes expériences. Je leur explique que le cœur doit changer et qu'il y faut de la volonté. Je donne aussi des conférences dans les Centrales de France. Je suis à la disposition de tous ceux que mon expérience peut aider. Le travail me donne beaucoup de joie. Je ne bois plus, je ne fume plus. Je n'ai pas de dettes... Les aumôniers font appel à moi et je ne refuse jamais de faire honneur à ce que je considère comme une mission sacrée... Voyez-vous, pour moi, l'amour c'est comme un jardin. Ça se cultive. Ah! si l'on m'avait dit ces choses quand j'étais gosse!»

Georges Gygax
Photos Yves Debraine

Théophile Badoual, cuisinier en Suisse romande.

Une loi sous Pétain

«Je vous l'ai dit: nous devons partir pour la Guyane en déportation. Mais sous Pétain une loi fut votée selon laquelle ceux qui, relégués, se seraient bien conduits pendant une période de trois ans supérieure à leur peine, seraient libérés s'ils trouvaient un emploi. C'est ainsi que j'ai été engagé comme cuisinier chez les lépreux, à la Valbonne. J'y suis resté cinq ans, après quoi le président Auriol m'a grâcié. Je redevenais un homme libre, et c'est avec une joie indescriptible que j'ai transformé en confettis mon permis de libéré conditionnel. Hélas, le casier judiciaire subsistait...

»Après six mois en Alsace, je suis venu en Suisse où j'ai travaillé, toujours comme cuisinier, à Château-d'Œx, Payerne, Lausanne, Leysin. Mes patrons m'appréciaient; j'étais devenu un autre homme. Grâce à mes bons certificats, la Cour d'appel de Rennes blanchit mon casier en 1960.

